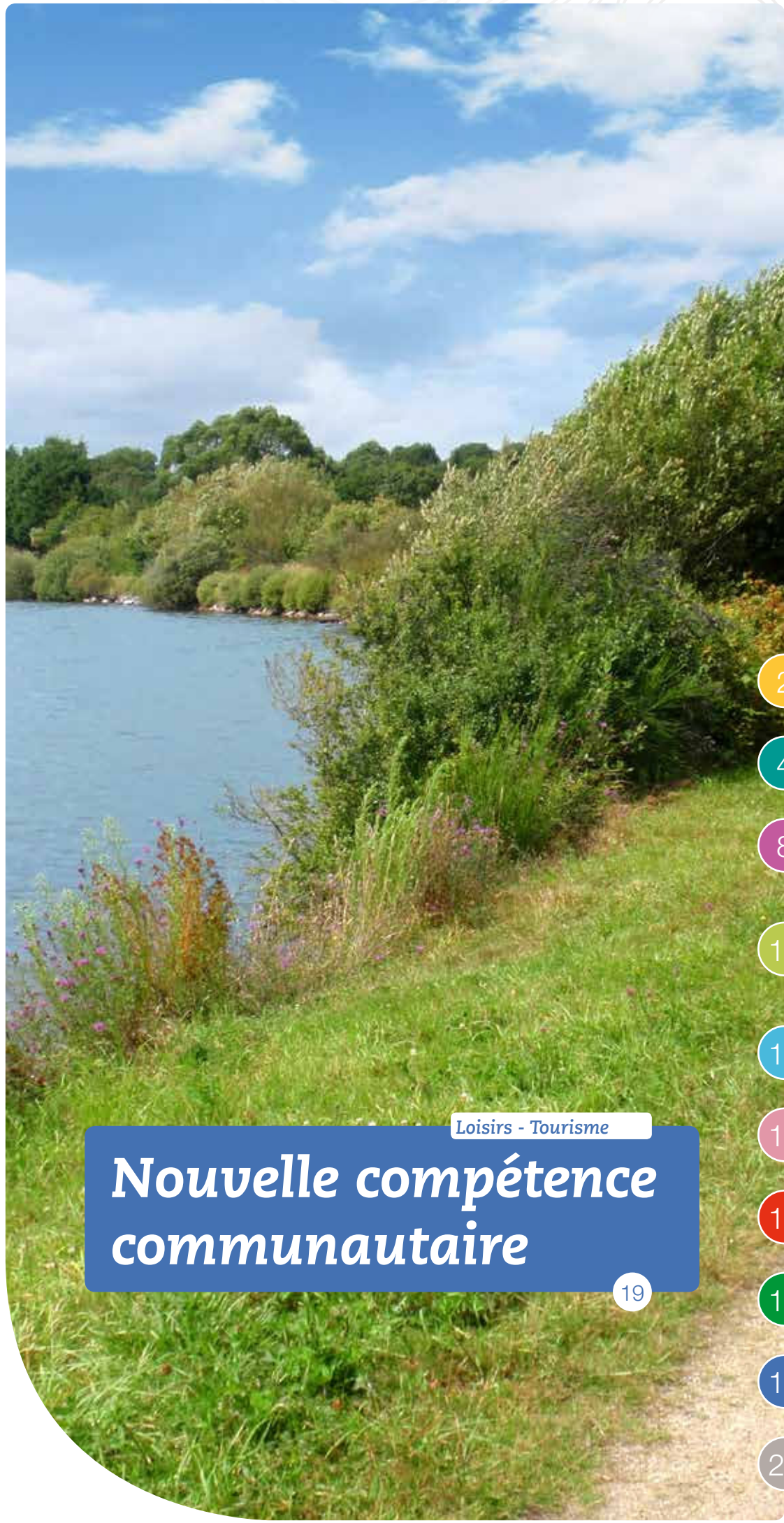




Loisirs - Tourisme

Nouvelle compétence communautaire

19

Trenoc

Bulletin municipal | n°26 | Septembre 2017

2

Édito

4

Finances

Budgets et perspectives...

8

Économie

Données chiffrées, interviews...

10

Urbanisme et Travaux

Le projet Presbytère, les chantiers...

14

Enfance et Jeunesse

Le périscolaire, les TAP...

15

Social

Le repas des anciens...

16

**Animations
Associations**

18

Intercommunalité

États des lieux...

19

Loisirs - Tourisme

L'office de tourisme...

20

État civil - Agenda



Chères administrées, chers administrés

Depuis notre dernier bulletin municipal, Tréméoc poursuit son développement. Les pages à découvrir vous permettront de constater que située entre les deux pôles principaux d'activités Pont-L'Abbé et Quimper, la commune continue à bénéficier de l'attrait de sa situation géographique.

Souvent caractérisée de « cité dortoir » reconnue pour sa qualité de vie, aujourd'hui, Tréméoc forte de ses atouts évolue, va de l'avant.

Bien entendu son dynamisme ne se dément pas en matière d'Urbanisme.

Tout en travaillant à une modification simplifiée du plan local d'urbanisme en vertu de lois récentes et à la préparation d'une version intercommunale, nos services administratifs viennent d'enregistrer de nouveaux permis d'aménager.

De fait, nous nous préparons aux incidences à moyen terme de cet essor démographique prévisible, notamment sur les effectifs à l'école Jean-Bideau et la circulation induite.

Aussi, dès à présent, nous nous penchons sur la sécurité aux abords de l'établissement avec un projet d'aménagement routier et paysager avec la réalisation d'une première tranche de travaux, Rue de la Gare dès cet automne. 2018 verra l'achèvement du programme avec l'exécution de travaux sur la voie de contournement, Rue de l'école.

Dans le même temps, le conseil municipal a engagé avec l'expertise du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère une

réflexion très largement partagée sur l'avenir du presbytère.

Par ailleurs, non sans satisfaction, nous voyons le cœur du bourg retrouver de la vitalité, après une longue période « creuse » aux raisons diverses.

Aujourd'hui, "mon p'tit salon" après "le commerce" en septembre 2013 vient compléter l'offre commerciale et s'ajouter aux nombreux emplois économiques répertoriés, sur notre territoire, dans des domaines aussi différents que sont l'artisanat, la santé, le tourisme, l'agriculture...

Résolument optimistes, nous avons donc toute confiance en l'avenir de Tréméoc.

Nous encouragerons toutes les initiatives au service de la population. Nous voulons une commune active, attractive. C'est le sens de notre action et nous savons disposer de ressources, de talents pour y parvenir.

Ce magazine d'informations va être aussi pour moi :

- l'occasion de remercier l'ensemble des personnels des services administratifs, techniques, scolaires qui tout au long de l'année concourent à améliorer la vie quotidienne des habitants.

- l'occasion de présenter au nom du conseil municipal, tous nos encouragements et remerciements à tous ceux qui s'impliquent pour former le tissu associatif et à maintenir le lien social sur la commune.

Gardez cet état d'esprit qui vous anime.

Je ne reviens pas sur 2017, année de profonds changements avec les élections présidentielles et législatives, ni sur les événements dramatiques vécus, et je laisse mes proches collaborateurs, vous présenter plus en détail le bilan et les projets envisagés avec leurs commissions.

Je vous en souhaite une très bonne lecture et vous assure de mon écoute et de celle du conseil municipal.

Cordialement,

Jean L'Helgouarc'h

Mairie de Tréméoc

02 98 87 08 06
02 98 87 32 96
06 70 55 50 36 (urgence week-end)
tremeoc@wanadoo.fr
www.tremeoc.fr

Horaires d'ouverture
les lundis, mardis, jeudis
et vendredis : 8 H - 12 H 15
et 13 H - 16 H 30,
et les mercredis : 8 H - 12 H.

Permanence du week-end
des élus (maire ou adjoints)
06 70 55 50 36

Crédit photo :
Mairie, Guy RIOU, Sylvain MOULLEC,
Isabelle TANNEAU, Jeanne MOREAU,
Sabine JEAN, Sébastien MONTEFUSCO,
le Haras D'Amaury, Communauté
de Communes Pays Bigouden Sud.
Remerciement à Guy RIOU
pour la traduction en breton.

Création/Impression : PRIMSET Quimper

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie Nationale : 114
Urgences (valable dans l'Union européenne) : 112
Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Cancer Info Service : 0 800 940 939
Maladies Rares Info Service : 01 56 53 81 36
Sida info services (24 h/24) : 0 80 840 800
Hépatites Info Service : 0 800 845 800
Contraception, IVG,
MST conseils : 0 820 331 334
Drogue Info Service : 0 800 23 13 13
Tabac info Service : 39 89
Alcool Info Service : 0 980 980 930

Ecoute Canabis : 0 980 980 940
Enfance et partage
Maltraitance et abus sexuels : 0 800 05 12 34
Fil santé jeunes : 0 800 235 236
Action Enfance : 119
Jeunes Violence écoute : 0 800 20 22 23
Solitud'écoute pour les +50 ans : 0 800 47 47 88
SOS femmes battues : 3919
Viol Femme Informations : 0 800 05 95 95



Bulletin municipal, Tréméoc
n°26, Septembre 2017

Mignoned, mignonezed kaer

Dibaoe peus bet kazetenn diwezañ ar gomun Tremeog a ya bepred war 'raog. Ar bajennoù 'po da lenn a zisplego deoc'h penaoz dre c'hras he lec'hiaradur etre Ponad ha Kemper, Tremeog 'zo deuet de vezañ ur gomun lec'h e plij kalz d'an dud dond da jom.

Laret e vez eus Tremeog ez eo nemed ur gomun evit dont da gousked blamm d'he endro plijus met e gwirionnez gant tout ar pezh e vez kavet war pep dachenn ez a bepred ar gomun war 'raog.

Eveljust anveet mat eo evit he startijenn war dachenn ar sevel tiez.

En ur labourad evit cheñch, en un doare simpl, he steuñv kêraoza, en ur derc'hel kont eus al lezennoù deuet er' maez nevez' zo, om servijoù melestrerezh zo o paouez kaierañ aotreioù nevez evit gwellaad pep tra. E gwirionnez emaoamp war ar stern evit degemer gwelloc'h kresk ar boblañs, dreist-oll evit tout pezh a zell ouz niver ar skolidi skoliadet e skol Jean Bideau hag eveljust evit gwellaad ar monedonioù a gresko blamm da-ze.

Setu breman emaoamp da vat o labourad war ar zurente tro-dro d'ar skol evit lakaad war zav ur raktres lec'h e vo dalc'h kont eus an hentchoù hag ivez eus an endro. Ul lodenn gentañ a labourioù a vo graet hent an ti-gar azaleg an diskar-amzer da zont.

E 2018 e vo echuet program al labourioù war an hent tro-dro d'ar skol. E-pad ar memez amzer ar c'huzul n'eus goulennet digant ur greizienn ispisialiset e Kuzul departamant Penn ar bed ijinañ un dazont evit ar presbital.

A hent all, laouen-tre omp en ur weled penaoz kalon ar vorc'h n'eus kavet e startijenn endro warlec'h ur prantad-amzer heb tra ebet.

Hirio an deiz « Mon p'tit salon » warlec'h « Le commerce » e miz Gwen-golo 2013, a zeu da glokaat ar c'hinnig kenwerzhel ha da greskiñ niver an implijoù-labour ekonomikel enrollet war ar gomun e pep tachenn : an artizanerezh, ar yec'hed, an douristezh, al labour-douar...

Meur a fiziañs on-eus evit dazont Tremeog

Kalonekaat a reomp pep menozh prest da servij ar boblañs. C'hoant on-eus e chomfe Tremeog ur gomun abil, dedennus. Sed ar pezh a gont evidomp ha gouzout a reomp e c'hellomp kavout tud a galite evit kas war' raog pep tra.

Ar gazetenn a geleier-mañ zo ivez un digarez eviton ;

- Da drugarekaat oll implijidi servijoù ar gomun hag a labour a-hed ar bloaz evit gwellaad on buhez pemdezieg

- Da brientiñ e ano ar c'huzul om kalonegezhioù hag om trugarekadennoù d'an oll re a zo bodet 'barzh ar c'hevredigezhioù evit derc'hel al liamm sokial war ar gomun.

Dalc'hit atao ar spered-se hag a zo ennoc'h bepred.

Ne zeuin ket war ar pezh zo bet e-pad ar bloavezh 2017, ur vloavezh gant kalz a chenchamantoù, na kennebeut war an darvoudoù muntrus a zo erruet. Leuskel a ran va genlabourerien displegañ deoc'h ar bilañs hag ar raktresoù da zont, savet gant o c'homisionoù. Hetañ a ran deoc'h ul lenadenn blijus. Digas a ran d'ho sonj e jo-mon d'hor selaou gant kuzulierien ar gomun prest bepred da zegemer ac'hanoc'h.

A wir galon

Jean L'Helgouarc'h

Inscription sur les listes électorales

Rapide et simple : en mairie, à tout moment de l'année, en fournissant un justificatif d'identité et de domicile. Inscription en ligne possible www.service-public.fr

Recensement militaires des jeunes de 16 ans

Rapide et simple : en mairie, dans un délai de 3 mois suivant la date d'anniversaire des 16 ans, en fournissant un livret de famille, un justificatif d'identité et de domicile. Inscription en ligne possible.

Carte d'identité : ce qui change depuis le 01/12/2016

Les Tréméocois devront prendre contact auprès de la mairie de leur choix : Pont-L'Abbé (02 98 66 09 09) ou Plonéour-Lanvern (02 98 82 66 00) pour les plus proches.

Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale

Rétablie depuis le 15 janvier 2017, elle est donnée par un titulaire de l'autorité parentale. Elle doit être rédigée au moyen du formulaire CERFA n°15646*04 (téléchargeable sur www.service-public.fr, complété, signé et accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (carte d'identité, passeport...)

Changement de prénom : nouvelles modalités

Aujourd'hui, toute personne doit adresser sa demande à la mairie du domicile ou de naissance. Il est impératif de justifier, par un courrier écrit, de l'intérêt légitime à solliciter ce changement. Si la demande est acceptée, l'acte de naissance sera modifié. Pour en savoir plus : www.service-public.fr

PACS : en mairie dès le 1^{er} novembre 2017

À compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pacs civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie du domicile. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la « loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle » publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016.

Collecte des déchets

Chaque lundi, les déchets ménagers (poubelle verte) sont collectés, et un lundi sur deux les déchets recyclables (poubelle jaune). Pour le bien vivre ensemble, il est rappelé que les conteneurs doivent être sortis le lundi matin au plus tôt, et rentrés le lundi soir de la collecte au plus tard. Il est également demandé de laver régulièrement son conteneur.

Budgets et perspectives

« **Gérer une commune en bon père de famille** », voilà un leitmotiv qui résume parfaitement la mission de gérer le budget d'une collectivité.

Recettes et dépenses doivent s'équilibrer, afin de prendre des décisions et mener à bien les projets, tout en conservant une bonne santé financière.

À l'occasion du conseil municipal du 29 mars 2017, les comptes administratifs 2016 ont été approuvés et les budgets prévisionnels 2017 ont été votés.

Notre commune dispose de deux budgets : celui de la commune en elle-même et celui du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Il convient aussi de distinguer les parties fonctionnement et investissements.

Les recettes : qui finance les actions de la Collectivité ?

Pour la plus grande part : c'est vous, contribuables. Pour 2017, les taux d'imposition votés sont les suivants :

TAXES	Taux proposés pour 2017	Bases d'imposition Prévisionnelles 2017 (établies selon les profils des logements de la commune)	Produit correspondant
Taxe d'habitation	13,33%	1 647 000 €	219 545 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,92%	937 900 €	168 072 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,60%	51 200 €	20 275 €
TOTAL			407 892 €

La stabilité des taux votée permet une recette supplémentaire de 8 438,00 € (+2,1%) par rapport à l'exercice 2016, les bases d'imposition ayant changé.

Pour équilibrer son budget, la Commune reçoit des dotations de l'Etat (pour assurer certaines de ses compétences), des subventions et autres soutiens financiers. Il est à noter qu'en 2016, les principales subventions ci-dessous ont été obtenues :

- Conseil Départemental du Finistère (CD 29) 2014 : 7^e classe : 4 796,03 €
- CD29 : aide à la voirie communale : 5 338,00 €
- CD29 : toiture salle omnisports : 11 220,00 €
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : toiture salle omnisports : 20 000,00 €
- Répartition amendes de police : 6 469,13 € (projets Ty-Guip et Ménez-Rouz)

Les dépenses : des choix imposés et libres...

Certaines dépenses sont obligatoires car prévues par la législation des Collectivités territoriales : le soutien aux écoles, l'entretien des routes communales, notamment.

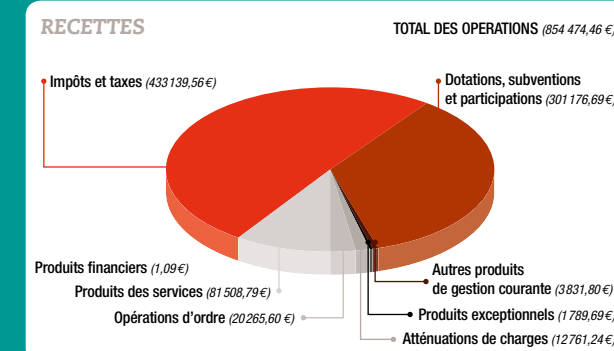
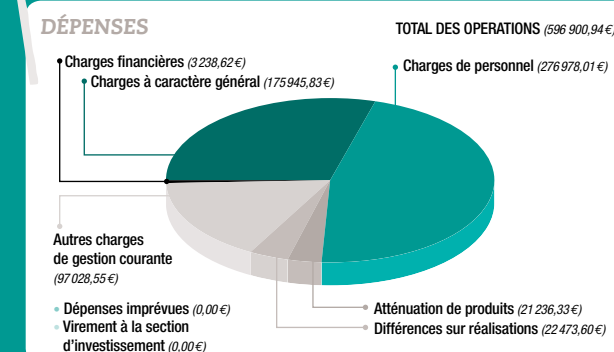
D'autres relèvent des choix des élus, selon les orientations débattues lors du « débat d'orientation budgétaire » (DOB) qui précède le vote des budgets (avant le 15 avril de l'année lorsque l'Etat dispose de toutes les données sociales). En 2016, le Conseil Municipal de Tréméoc a décidé les principaux investissements ci-dessous :

- Aménagement routier au Hameau de Ménez Rouz : 58 667,82 €
- Aménagement routier au Hameau de Ty-Guip : 25 159,80 €
- Aménagements à Rostual et divers voirie : 20 398,92 €
- Camion Nissan aux services techniques : 29 784,00 €
- Voiture Peugeot aux services techniques : 15 349,40 €
- Renouvellement mobilier du restaurant scolaire : 12 717,84 €
- Pare ballons terrain honneur sud et 2 modules skate park : 20 200, 58 €
- Renouvellement copieurs école et mairie : 8 808,00 €
- Informatique école : 5 908,78 €
- Achats divers services techniques : 3 130,75 €
- Remboursements d'emprunt : 7 729,41 €

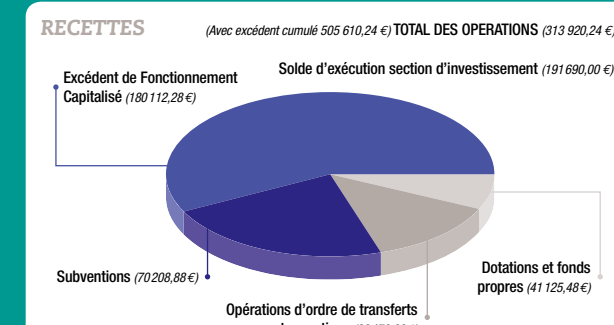
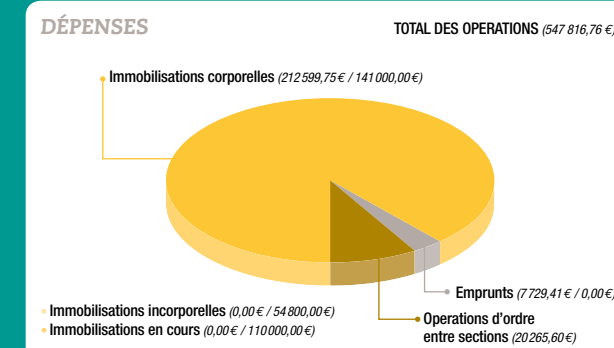
Comptes administratifs 2016

Ils représentent les actions menées l'année passée, à l'aide de quelles rentrées d'argent.

FONCTIONNEMENT

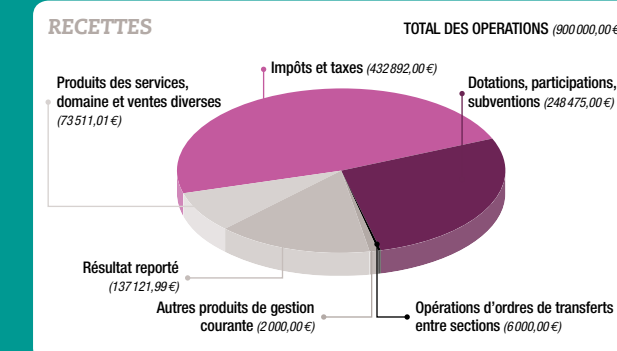
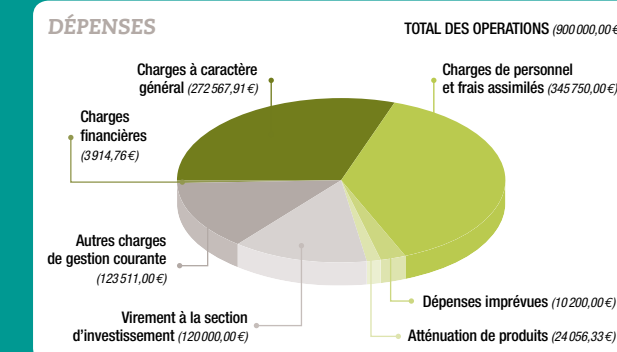


Investissement

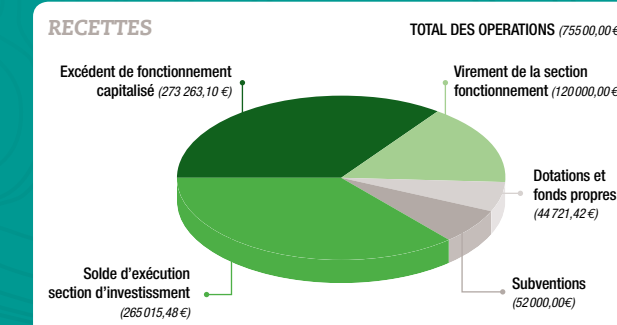
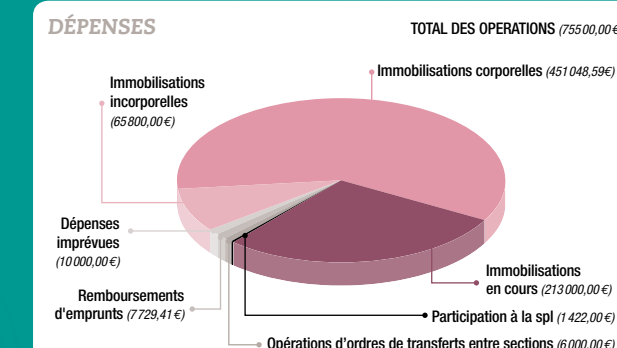


Budget prévisionnel 2017

FONCTIONNEMENT



Investissement



Finances 2016-2017

Le SPANC

Vote du compte administratif 2016

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 823,85€, pour un montant de recettes de 1 980,00 € (d'où un excédent de fonctionnement pour l'année 2016 de 156,15 €, et un excédent cumulé établi à 1 939,53 €).

Vote du budget primitif 2017

FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 366 000,00 €.

DÉPENSES

TOTAL DES OPERATIONS (366 000,00 €)

Charges à caractère général (358 000,00 €)

Charges de personnel et frais assimilés (8 000,00 €)

RECETTES

TOTAL DES OPERATIONS (366 000,00 €)

Dotations, participations, subventions (361 560,47 €)

Produits des services, domaine et ventes diverses (2 500,00 €)

Résultat reporté (1 939,53 €)

Il est à noter que la Commune a signé une convention avec l'agence de l'eau Loire - Bretagne pour une opération groupée de rénovation des installations d'assainissement non collectif. De plus, les subventions perçues par les administrés « transiteront » par le budget SPANC (à l'euro - l'euro).

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations formulent leurs demandes à l'aide d'un dossier complet, qui présente notamment leurs projets et un budget prévisionnel. Ces dossiers sont ensuite examinés en Commission Finances, puis en conseil municipal. Afin de poursuivre son action de soutien au tissu associatif trémécois, le conseil municipal a voté les subventions suivantes pour 2017 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2017
Comité d'animation	500 €
Les archers de Tréméoc	300 €
Plijadur Da Lenn (la Bibliothèque)	1 300 €
APEPT (parents d'élèves)	1 200 €
ASEPT (entretien et sauvegarde du patrimoine)	300 €
Raquette Trémécoise Football	1 000 €
Galoche Trémécoise	150 €
Société de chasse	150 €
FNACA	150 €
CCB (Club Cycliste Bigouden)	150 €
MFR d'Elliant (Maison Familiale Rurale)	30 €
Association des parents handicapés Championnet	30 €
CFA Bâtiment Quimper	30 €

L'ensemble des comptes et budgets sont disponibles en mairie et sur le site Internet www.tremeoc.fr

Retour en images



Succès du 1^{er} Grand prix cycliste

Succès pour le choix du circuit, succès pour le CCB et succès populaire pour le Grand prix de Saint-Sébastien.



Jean L. Helgouarch, passionné de cyclisme, a donné le départ du Grand prix cycliste de Saint-Sébastien. L'épreuve devrait être reconduite l'an prochain.

Le 1^{er} Grand prix cycliste de Saint-Sébastien, disputé dimanche après-midi, a été un véritable succès. Succès pour le choix du circuit de 4,2 km mettant en valeur tout un secteur boisé et remarquable de la commune avec un point central, la chapelle de Saint-Sébastien.

Un succès aussi pour le partenariat exemplaire mené avec le Club cycliste bigouden (le président Loïc Daniel et son vice-président Florent Diascom demeurent sur la commune), la municipalité (le maire, Jean L. Helgouarch, étant lui-même un passionné et ancien coureur cycliste) et le comité d'animation dont le président, Michel Jolivet, n'a cessé d'apporter son soutien aux manifestations visant à animer la commune.

Succès aussi par le nombre de coureurs : 86 en tout (dont Typhaine Laurance de l'EC Quilven, championne de France junior) enfin succès pour l'impact populaire avec la présence d'un bon public à l'arrivée mais également le long du parcours. Le tout couronné par un temps climat qui a permis à cette course d'ouverture de la saison en Finistère (ouverte à la 3^e catégorie, Pass'cyclisme et junior), de se dérouler dans d'excellentes conditions.

Cotribués par le CCB, commandés par Grégory Belleu, après le mot d'accueil du maire, les coureurs se sont élancés pour 23 tours de circuit avant que la victoire ne soit enlevée par Baptiste Gourguenon devant Théo Tardivel, CC Moncontour et Gaëtan Donnad, CC Bigouden.

Tréméoc Les CE2 de l'école publique reçus par le maire



Dans le cadre du cours d'éducation civique, les 23 élèves de CE2 de l'école publique, accompagnés de Patricia Quénel, leur professeur des écoles, se sont rendus en mairie où ils ont été reçus par Jean L. Helgouarch, maire. Celui-ci leur a expliqué le rôle de la mairie, les services que l'on y trouve, il a également indiqué quelles sont les missions du maire, de ses adjoints, du conseil municipal.

■ Galoche trémécoise, samedi 14 mai 13 h 45. En cas d'absence, prévenir au 06 99 81 90 41. Samedi 14 mai.

Tréméoc Archers. Damien Raimbaud brille



Pour la première compétition de l'année, les archers de Tréméoc se sont rendus à Châteauneuf-sur-Loire. Le champion trémécois est Damien Raimbaud, en junior. En effet, avec 107 points, il a été déclaré vainqueur devant son coéquipier, le jeune Raimbaud, en junior. Le vainqueur a obtenu 107 points, soit 10 points de plus que son coéquipier. Le vainqueur a obtenu 107 points, soit 10 points de plus que son coéquipier.

Tréméoc Chorale à l'école. La rencontre se prépare

Depuis bientôt dix ans, Lennai Kerivel qui enseigne en CP/CE1 mène avec les élèves de l'école Jean-Bideau un projet de chorale. Cette année, les enfants de sa classe et de grande section/CP se produiront au Triskell le 17 mai prochain dans le cadre des rencontres de chant choral organisées par le restoriel.

Lennai Kerivel réunit ces quelque 45 écoliers « une fois par semaine tout au long de l'année scolaire », explique-t-elle. Le chant est pour elle un outil permettant, entre autres, de travailler la mémoire, l'écoute ou le français par une pratique ludique. Elle insiste sur la volonté première est « de chanter et de partager le chant choral dans le cadre de la classe ».

Le 17 mai, au Triskell, se sont toutes les écoles volontaires de l'ouest de Quimper qui se retrouveront. L'occasion pour les élèves trémécois de partager leur pratique avec les jeunes Combatois, Pont-Abié ou encore Lesconvé. En guise de préparation à cette rencontre, près d'une trentaine de ces chanteurs en herbe ont interprété une des chansons de leur répertoire, « Sur les plages de Normandie » de Gérard Delahaye, lors de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux morts de Tréméoc. Une chanson de circonstance puisqu'elle évoque la mort sur le sable normand.

Tréméoc Travaux de Kertangy à Poul-ar-Vran



Les responsables du chantier se sont retrouvés avec André Kerdervat, pour faire le point sur l'avancée des travaux.

Le début de l'année est marqué par la poursuite du chantier qui a débuté, courant décembre, dans le secteur allant de Kertangy à Poul-ar-Vran. « Ce chantier a pour objectif d'entretenir les lignes aériennes électriques et d'électrifier basse tension », précise André Kerdervat, premier adjoint. Ces travaux, s'achèveront en fin d'année.

Tréméoc 33 élèves de l'école publique au championnat d'échecs



Trente-trois élèves volontaires de l'école publique ont participé au championnat scolaire d'échecs dont la première phase du 4 rondes s'est déroulée au collège Lannicé à Pont-Abié. Les élèves apprennent à jouer du CP au CM2 et participent à cette compétition sous l'égide de l'association sportive d'échecs ASEPT qui finance l'inscription (3 € par enfant). La seconde phase de la compétition aura lieu mercredi 10 janvier, qui permettra de désigner le champion du Finistère-Bret.

Tréméoc Galoche. Début du challenge A. Le



En attendant le début de la saison officielle en début mars, les archers de Tréméoc ont pu participer à un tournoi de galoches organisé par le CCB. Les archers ont obtenu de bons résultats, ce qui leur a permis de se qualifier pour la prochaine compétition.

Tréméoc École. Le jeu de briques en fil rouge



C'est avec un effectif stable et une équipe inchangée que l'école Jean-Bideau aborde cette année scolaire. Sept classes accueilleront les quelque 150 élèves de l'établissement. Comme les années passées, de nombreux projets devraient voir le jour. Par exemple, chaque élève d'élémentaire se verra proposer un cycle de piscine. Le directeur Sylvain Moullec annonce aussi la reconquête des ganneaux artistiques pour décorer l'établissement. Les CM devraient également bénéficier d'une classe de neige, cet hiver. Bien entendu, les échecs garderont une place de choix, « de l'initiation à la compétition, du CP au CM2 », précise le directeur.

L'usage, l'association sportive de l'école, prévoit aussi une exposition autour d'un célèbre jeu de briques coopérative, fin avril, avec l'association BrickQuest. « Ce sera le fil conducteur des différents projets de classes cette année », explique Sylvain Moullec. Pour cette rentrée, la commune a beaucoup œuvré pendant l'été. La

Tréméoc Aménagement de Menez-Rouz : les travaux ont débuté



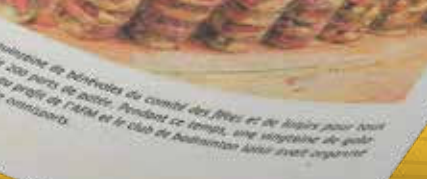
Les travaux d'aménagements sécuritaires ont commencé au hameau de Menez-Rouz-place Mellac.

Tréméoc Vide-jardins de printemps. Une réussite



Dimanche, les vide-jardins ont été un succès. Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation organisée par le CCB. Les participants ont pu admirer les jardins des habitants de la commune et acheter des produits frais.

Tréméoc Téléthon. 200 parts de potée vendues



À Tréméoc, une quinzaine de bénévoles du comité des fêtes et de l'association pour tous ont préparé plus de 200 parts de potée. Pendant ce temps, une vingtaine de bénévoles ont travaillé au service de la commune.

État des lieux (données chiffrées)

Population : 1315 habitants (Insee 2014)

Superficie : 11,66 km²

Densité : 113 hab/km²

Ménages : 500 foyers

Habitat : 99 % de maisons individuelles et 1 % d'appartements

Résidences principales : 80 % et secondaires : 20 %

Emploi

3 secteurs économiques : Tertiaire-Constructions-Agriculture

22 entreprises

Artisans (peinture, maçonnerie, menuiserie, paysagistes) : 6
Commerçants (alimentation-bar, soins, créations) : 7
Entrepreneurs (aide à domicile, assurances) : 4
Santé : 1 cabinet d'infirmières
Hébergeurs touristiques (loueurs de meublés, campings) : 4
Agriculteurs (bovins, porcs, canards, maraîchers) : 4



Mon P'tit Salon

Depuis février 2017, Tréméoc compte une nouvelle commerçante. Madame Marie LARVOL a ouvert son salon de coiffure au 9 rue de Pont-L'Abbé. Les locaux ont été totalement rénovés, et au rez-de-chaussée, « Mon P'tit Salon » accueille ses clients.



Bonjour Madame LARVOL, nous vous remercions de nous recevoir au sein de votre salon.

Bonjour, merci à vous de me solliciter pour une interview.

« Mon P'tit Salon » se situe en plein bourg. Pourquoi avez-vous souhaité vous installer à Tréméoc ?

Tréméoc m'a séduite car il s'agit d'une clientèle familiale. Je reçois tout le monde : femme-hommes-enfants. Et puis, en milieu rural, la clientèle souhaite une attention particulière, et que le temps soit pris pour suffisamment dialoguer. Mon salon ambitionne de plaire pour son caractère « cocooning », pour son calme propice à la détente.

Pourriez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

Après le bac Art-Littéraire-Plastique, j'ai intégré une école de coiffure privée à Quimper. En 2007, quatre ans plus tard, j'avais décroché un CAP (deux ans) et un brevet pro Styliste-Visagiste (deux

ans en alternance). J'ai ensuite obtenu un contrat, de 2008 à 2015, dans un salon franchisé à Quimper. Pour mon 2^{ème} enfant, j'ai bénéficié d'un congé parental, pendant lequel mon projet d'ouverture d'un salon a mûri. J'étais alors disponible pour répondre aux formalités de création et suivre des stages. En février dernier, j'étais heureuse de voir mon projet enfin aboutir. Et puis, être son propre « patron » est un formidable moyen de s'accomplir. En outre, obtenir le statut d'artisan ouvre les portes des formations de la Chambre des Métiers ; par exemple, pour mes clients hommes, acquérir les nouvelles techniques de barbière.

Quelles prestations proposez-vous à « Mon P'tit Salon » ?

J'affectionne particulièrement les créations de chignons et autres coiffures de cérémonies. L'aspect artistique de la prestation me plaît beaucoup. D'ailleurs, je photographie mes créations. Les clichés permettent d'alimenter

mon book, très utile pour valoriser mon travail et conseiller la clientèle. « Mon P'tit Salon » propose des forfaits shampooing-coupe-coiffage, des soins, des colorations. On y trouve aussi une gamme de produits de marques françaises à des prix raisonnables, ainsi que quelques bijoux.

Pourriez-vous décrire votre journée type ?

Je crois qu'il n'y a pas de journée type ! Selon les périodes de l'année, la charge de travail varie. En fin d'année, ou pendant les vacances scolaires, ou avant la rentrée de septembre, les journées se révèlent particulièrement chargées. Selon les jours de la semaine également, l'emploi du temps fluctue. Concernant les coiffures en elles-mêmes, toute l'année, les réalisations sont diverses : coiffures de mariage, tresses pour les enfants, etc...

...

« Mon p'tit salon » 9 rue de Pont-L'Abbé - Tél 06 68 63 59 52

Retrouvez la suite de cette interview sur www.tremeoc.fr

Le haras d'Amaury

Madame Sophie MAZE, éleveuse de chevaux à Kerséoc'h à Tréméoc, a accepté de nous recevoir pour parler de son métier. Le haras d'Amaury, qu'elle dirige depuis plus de 20 ans, possède aujourd'hui une solide renommée qui dépasse largement les frontières. Un bel exemple de réussite.



Haras D'Amaury
Kerséoc'h, 29120 Tréméoc
02 98 87 11 77
www.le-haras-damaury.com

Bonjour Madame MAZE, nous vous remercions de nous recevoir au cœur de votre haras pour faire découvrir votre activité.

Bonjour, c'est moi qui vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre haras d'Amaury.

En empruntant le chemin jusqu'à votre élevage, il est déjà possible d'apercevoir quelques chevaux dans les prés. Majestueux, ils nous observaient avec curiosité et fierté. Comment vous est venue l'envie de travailler avec ces animaux hors du commun ?

Travailler avec et pour les chevaux me permet d'entretenir ma passion pour eux. Lorsque j'étais enfant, mes parents et ma famille les côtoyaient déjà. Inscrite dans un club notamment, je pratiquais l'équitation avec bonheur. Il était donc tout naturel qu'étant devenue adulte, les chevaux accompagnent mon quotidien. Aujourd'hui, mon fils Vincent travaille aussi au haras d'Amaury. C'est donc une histoire de famille.

Pourriez-vous nous retracer votre parcours professionnel ?

Mon parcours démarre grâce à mon premier cheval, puis à mon second. Les confier à un club d'équitation représentait un coût non négligeable. L'hébergement, la nourriture, l'entretien : cela réclamait un budget plutôt élevé. Leur nécessaire présence a alors mis en lumière l'évidence : créer mon propre élevage.

J'ai d'abord possédé un haras à Pleuven en Sud-Finistère, puis j'ai décidé de m'installer ici en Pays Bigouden. J'y suis depuis 1995.

Vos chevaux sont réellement magnifiques. Quelles races élevez-vous ?

Nous élevons essentiellement du « Selle Français ». C'est un cheval de caractère et très performant. C'est une race de

champions, destinés aux compétitions en saut d'obstacles, parfois dans des concours de niveau international. Depuis 20 ans, quelques-uns de nos chevaux, tous nés à Tréméoc, tournent à l'international. Nous sommes heureux de pouvoir citer Bianca D'Amaury, Belsedere D'Amaury, ou plus récemment Sherkan D'Amaury ou Shiva D'Amaury, et bien d'autres. Et nous n'oublions pas Luigi D'Amaury, notre étalon né dans notre haras.

Quelle est la journée type d'un éleveur de chevaux ?

Selon les périodes de l'année, les journées seront organisées différemment. Par exemple, certaines périodes sont propices au débouillage (apprentissage du poulain dès ses 3 ans, travail assez rapide), d'autres à l'entraînement des champions ou encore à la reproduction (travail avec nos deux étalons Kama D'Amaury et Géronimo Bleus D'Amaury pour des juments venues depuis Brest pour les plus éloignées ou insémination avec paillettes venues d'autres élevages en France).

Cependant, toute l'année, de nombreuses tâches quotidiennes restent essentielles, telles que soigner et sortir nos chevaux ou nettoyer les boxes et organiser les champs. En plus, nous assurons les pensions pour des chevaux de particuliers.

Et puis, nous imaginons que votre élevage vous amène inévitablement à travailler avec d'autres professionnels du monde du cheval ?

Oui, bien sûr. Nous travaillons avec le vétérinaire, le maréchal-ferrant, les seleries, les agriculteurs pour la paille et le foin. Sans ces partenaires, le haras ne fonctionnerait pas.

...

Retrouvez la suite de cette interview sur www.tremeoc.fr

Dans les articles précédents, je vous écrivais que les évolutions législatives ne facilitent pas les tâches des élus et des personnels administratifs de nos communes. Et cela continue...

PLU

À l'heure de la rédaction de cet article, plusieurs réunions sont prévues, et elles pourront impacter, pour certaines, l'aménagement de la commune. La commission d'Urbanisme et le Conseil Municipal du 1^{er} février 2017 ont confié au service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols (SMADS) la modification de notre PLU. La procédure suit son cours et nous pouvons espérer une approbation de cette modification avant la fin de l'année 2017.

Urbanisation

Deux permis d'aménager ont été validés depuis le début de l'année 2017. Le 1^{er} déposé en décembre 2016, concerne le hameau de Kérilis pour une opération de 15 lots, a été accordé à la Société Dom et Terre. Le second déposé le 6 janvier 2017 a été accordé à l'OPAC de Quimper Cornouaille pour une réalisation de 8 habitations, sur les terrains de Kerseoc, au nord du Hameau de Parc Kervriec. Un autre permis d'aménager est en cours d'instruction à la de-

PLU, PLUI et Urbanisation

PLUI

Le 1^{er} février 2017, le Conseil Municipal, à l'instar des autres conseils municipaux de la CCPBS, prenait la décision de surseoir à l'application stricte de la loi NOTRE, à savoir le transfert de plein droit des PLU de compétence communale à l'intercommunalité à la date du 27 mars 2017. La CCPBS continue à travailler avec les Maires et les élus en charge de l'Urbanisme ainsi que les DGS. Une charte de gouvernance sera rédigée, plusieurs ateliers préparatoires à l'écriture seront organisés à partir du 19/06/2017. La finalisation du transfert est espérée au 1^{er} semestre 2019.

mande de la Société Dom et Terre. Il concerne un terrain situé au Sud du Hameau de Kerhors et à l'Ouest du futur Hameau de Kérilis pour une opération de 16 lots. D'autre part, en 2016, 15 permis de construire ont été délivrés, dont 11 pour des maisons individuelles. 23 déclarations préalables ont été enregistrées ainsi que 23 certificats d'urbanisme.

CAUE / Cadre de vie - Aménagement

Depuis plusieurs années, la Commune est propriétaire de l'ancien presbytère. L'équipe municipale s'est rapprochée en juin 2016 du service du CAUE (Conseil en architecture, Urbanisme et Environnement) du Conseil Départemental, afin de mener une réflexion sur le cœur du bourg et en particulier, le presbytère.

Objectifs :

Les élus souhaitent associer la population à cette réflexion. Une journée d'échange a eu lieu le 26/06/2017.

Démarche :

Elle s'est déroulée sur une journée complète scindée en 2 phases.

- La première phase était destinée à donner des éléments de compréhension du site et de ses enjeux (espaces, histoire des lieux, aspects réglementaires)
- La seconde phase propose une projection partagée des espaces à partir d'une analyse sensible des lieux et permet d'établir une

feuille de route (définition du projet, choix du maître d'œuvre pour la réalisation de l'opération)

Public :

- La population
- Les élus de la commune
- Elus et techniciens du Conseil Départemental
- Techniciens de la CCPBS
- Présidents d'associations
- Les commerçants et particuliers ont été avisés par voie de presse, d'affichage, du Site Internet de la Commune
- Cette journée de réflexion a mobilisé 25 personnes.

Au mois de septembre, le CAUE produira une synthèse comprenant :

- L'analyse de la lecture des espaces publics
- La définition des enjeux d'aménagement
- Les orientations privilégiées
- La présentation de références similaires
- Cette restitution sera présentée en soirée aux habitants de la commune. La date sera précisée par voie de presse, affichage et site internet.

La sécurité routière : ce n'est pas une option ! Ça suffit !!!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

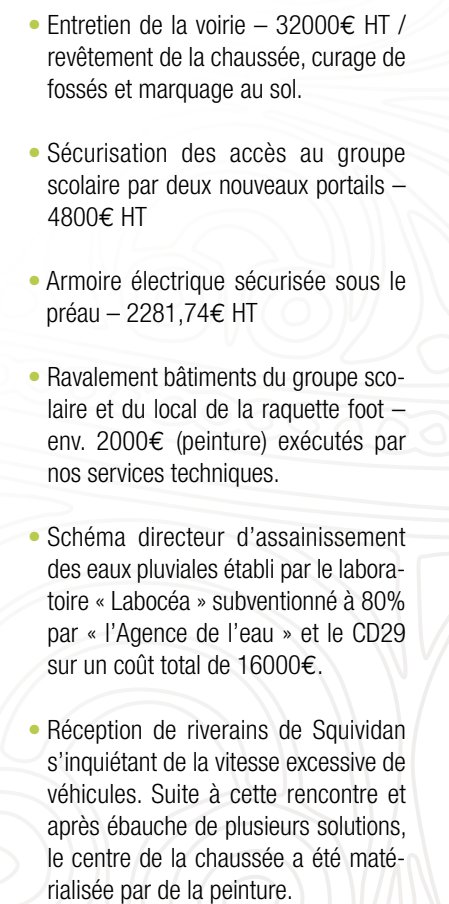
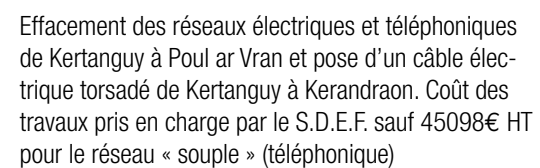
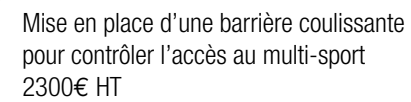
Respecter les limitations de vitesses, c'est respecter les autres. Vous êtes distraits, contrariés ou impatientes ? Cela est possible dans la vie, mais pas au volant.

Au printemps dernier, la municipalité a installé des radars pédagogiques sur certains axes de circulation très fréquentés : à Ty Guip, Squividan, Pen Enez et sur la rue de Pont-L'Abbé, et dans les deux sens de circulation. Ces radars ont été gratuitement fournis par la DDTM. L'expérience, d'une durée d'environ 3 semaines, a mis en évidence des résultats très instructifs. Globalement ils sont corrects, mais malheureusement, des excès de vitesse vertigineux restent à déplorer. La municipalité rappelle que les excès de vitesse demeurent nuisibles et forte-

ment dangereux. Le danger est pour soi-même, les passagers du véhicule et les autres. N'oublions pas que de nombreux piétons (adultes et enfants) et cyclistes empruntent, aussi, nos routes et nos rues au quotidien. En tout lieu (bourg-hameaux) et à tout moment, respectons les limitations de vitesse (30 km/h ou 50 km/h selon les quartiers). Le code de la route impose des règles de conduite indispensables et incontournables. Renforçons notre vigilance.

www.securite-routiere.gouv.fr





L'école poursuit comme chaque année ses projets transdisciplinaires avec le séjour des CP/CE1 à Brasparts et les CE2 en stage de voile à l'Île-Tudy durant trois jours du 22 au 24 mai. Les 41 élèves de CM1 et de CM2 ont eu la chance également de partir en classe de neige à Saint-Lary Soulan à la fin du mois de janvier durant une semaine. Ils ont appris à faire du ski avec les moniteurs de l'Ecole de Ski française. Les autres classes ont effectué des sorties à la journée ou des cycles d'initiation comme par exemple l'Aïkido pour les GS/CP de Marie-Anne Chevalier.



Ces projets sont financés par les parents d'élèves, par l'association de parents d'élèves APEPT, par l'association sportive de l'école USEP et par la mairie. L'USEP a organisé pour la 1^{ère} fois une grande exposition LEGO en invitant des exposants à présenter leurs collections privées à l'espace Kerné de Plomelin le week-end du 1^{er} mai 2017. Un stand école a permis de présenter les

productions collectives et individuelles des élèves. Cette exposition a été un grand succès de l'avis des visiteurs et exposants. Elle a été rendue possible grâce à l'implication de nombreux parents d'élèves soucieux que les projets puissent continuer à être menés pour leurs enfants.

Cette année encore les enfants de l'école ont brillé aux compétitions d'échecs. Ce projet d'enseignement de ce jeu est mené depuis maintenant 7 années de la GS au CP. Les enfants les plus motivés ont participé au championnat du Finistère où ils se sont classés 1ers ex-aequo. 9 élèves ont participé à la finale régionale à Liffré et ils ont terminé 2ème. Pas de finale nationale donc cette année mais un beau parcours de nos élèves malgré tout. Les collégiens

de Laënnec les accompagnaient avec uniquement des anciens élèves de Tréméoc qui ont fait le choix de poursuivre l'aventure au collège.

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, les élèves de GS/CP, de CP/CE1 et les CM2 ont participé aux journées de commémoration du 11 novembre et du 8 mai. Les élèves de CP/CE1 de Léniaig Kerivel ont également découvert le vote avec une démonstration grandeur nature des élus de la commune qui les ont reçus pour élire les délégués de la classe !

Sylvain Moullec, directeur de l'école Jean-Bideau



Services périscolaires

Géré par la commune, le service périscolaire connaît un vif succès auprès des familles qui y trouvent des solutions au problème de garde d'enfants en dehors des temps de classe et auprès des enfants qui les fréquentent.



Restaurant scolaire

Ainsi depuis la rentrée scolaire de septembre 2016, 115 enfants ont déjeuné régulièrement au restaurant scolaire. De même la garderie du matin et surtout du soir a tenu son rôle d'accueil sécurisant et ludique. Elle a reçu le matin 30 enfants et 39 le soir.

Temps d'activités périscolaires

Pour sa troisième année de fonctionnement, les TAP (temps d'activités périscolaires) ont pris leur rythme de croisière. Des activités variées et régulières ont été proposées : sport, jeux de société, travaux manuels, danse, couture... Et pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2016/2017, découverte et initiation aux instruments de musique à vent ont été suivies par deux groupes d'enfants de 6 à 11 ans. Toutes ces activités sont animées par le personnel communal à l'exception de la musique. On peut se réjouir de l'intérêt suscité par cette organisation.

Affaires sociales

Petite enfance, enfance et personnes âgées

Deux conventions, l'une avec l'association Ti Liou : crèche, halte garderie, relais d'assistante maternelle et l'autre avec l'accueil de loisirs intercommunal (Combrit-Sainte Marine, Ile-Tudy, Tréméoc) basé à Combrit, nous permettent de répondre au mieux aux attentes des familles concernant la garde et les loisirs des enfants de la commune.



Traditionnellement, un moment convivial autour d'un repas proposé au restaurant scolaire, est offert aux personnes de plus de 70 ans. Ce repas a eu lieu le 9 octobre 2016, et le prochain le 8 octobre 2017. Les personnes souffrantes ou dans l'impossibilité de se déplacer, ne sont pas oubliées et reçoivent un panier garni à Noël !

À noter cette année, la belle prestation des enfants de notre école qui ont interprété la chanson « sur les plages de Normandie » lors de la commémoration du 8 mai, en présence de leur famille et des anciens combattants. Merci aux deux enseignantes : Léniaig et Marie Anne qui les ont accompagnés.

Animations - Associations

Sonia Bordet, Conseillère municipale, déléguée aux sports et à la vie associative

Bulletin municipal, Tréméoc
n°26, Septembre 2017

Association pour la Sauvegarde et l'Entretien du Patrimoine de Tréméoc (ASEPT)

L'association a pour but la remise en état et l'entretien du patrimoine de la commune. Les sorties se concentrent principalement sur les fontaines, les lavoirs et les chemins pédestres. Les deux activités annuelles se déroulent le week-end de Pâques (chasse aux œufs) et mois de juin, pour la fête du pain (four restauré à Kerguillec)

Contact : Pascal Claisse / 06 63 83 02 06



Société de chasse de Tréméoc

Chasse et environnement -
Aménagement du territoire -
Protection des espèces.

Contact : Jean-Pierre Jegou
02 98 82 19 51

Loisirs pour Tous

L'association vous propose chaque année un atelier de loisirs créatifs le lundi après-midi, des cours de sophrologie le mardi en soirée et de peinture chinoise « 2 sessions de 10 cours » le vendredi ou samedi toute la journée. Il existe aussi 2 groupes de rando le mardi et le jeudi de deux niveaux différents. En collaboration avec le Comité d'Animation, elle organise chaque année en novembre et avril un vide-jardins très apprécié.

Contact : Martine Kerdranvat / 02 98 82 38 62



FNACA (Association patriotique des Anciens Combattants d'Afrique du Nord)

L'association a pour objet :

- Défense des droits à reconnaissance des Anciens combattants d'Afrique du Nord
- Renforcement des liens de solidarité entre les adhérents
- Perpétuer le devoir de mémoire et œuvrer pour la paix
- Participer aux cérémonies du souvenir

Contact : Donatien Riou / 02 98 82 31 30

Concerts d'Armor

Concerts d'Armor, promouvoir de la musique classique et organiser des concerts

Contact :
Marc Archambeaud

ADAPEI

L'association de parents et amis de personnes porteuses de handicap mental a créé une antenne dans le Pays Bigouden afin d'être au plus près des personnes et pouvoir répondre rapidement à leurs attentes administratives ou humaines et épauler les municipalités dans leurs actions. Nous rencontrons les adhérents tout les 2 mois à la salle municipale de Tréméoc.

Contact : Jean-François Marandola / 06 70 35 06 86



Les archers de Tréméoc

De l'initiation au perfectionnement, du loisir à la compétition. Le club de Tir à l'arc est un lieu de rencontre de passionnés de tous âges, hommes ou femmes. Sport convivial et bénéfique pour la santé, qui se pratique en salle comme en plein air, le Tir à l'Arc permet d'améliorer sa concentration, favorise les contacts entre générations, incite à la maîtrise de soi et au respect des règles et des personnes.

Contact : Jean-Jacques Uhel
06 89 35 56 94



Club Cycliste Bigouden

Le club a pour but de former les plus jeunes aux fondamentaux techniques du cyclisme par des exercices d'équilibre, de propulsion et de conduite.

Les coureurs ont l'occasion d'être formé aux disciplines suivantes : route, cyclo-cross et piste.

Contact : Loïc Dénier
06 09 41 12 38



La galoche Tréméocaise

La galoche est un loisir inter-générationnel qui permet d'entretenir un lien social entre les communes Bigoudènes. C'est un jeu de palets typique au pays Bigouden. Il se pratique en plein air et est accessible à tous. Gratuit outre la licence. Il se joue sur un galochedrome actuellement par mesure de sécurité.

Contact : Xavier Tirilly
06 50 06 55 98



Raquette Tréméocaise Football

La Raquette Tréméocaise Football compte 43 licenciés. L'équipe A joue en D2 et l'équipe B en D3. Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi de 19h00 à 21h00 au stade municipal.

Contact : David Le Corre
02 98 66 02 46

Badminton loisir

Le badminton à Tréméoc est pratiqué en loisir. Il n'y a pas d'entraînement encadré par un éducateur, ni de compétition officielle. Toutefois, des conseils sont donnés aux débutants.

Contact : Olivier Louarn
02 98 87 29 45



AK 29 SANTE

Cours de sport santé avec l'association AK 29 SANTE chartée ARS (Agence Régionale de Santé) pour seniors sous pathologies chroniques et/ou recondition physique (renforcement musculaire/équilibre/stretching/proprioception).

Contact : Mairie / 02 98 87 08 06



L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Tréméoc (APEPT)

L'association, fondée en 1974, a pour but de défendre et promouvoir les intérêts des enfants. Par le biais de l'organisation de manifestations, l'APEPT finance les projets extra-scolaires de l'équipe pédagogique.

Contact : Willy Poure
06 76 88 03 86

Comité d'animation de Tréméoc

L'association a pour objet de créer du lien intergénérationnel, de mutualiser et partager des pratiques, des traditions et des moyens matériels. Elle participe à l'organisation de fêtes ou de manifestations sur Tréméoc et sur le territoire de Cornouaille.

Contact : Michel Jolivet / 02 98 87 32 96



Bibliothèque de Tréméoc

Situé au bourg, sur le chemin des commerces et face à l'église la « petite » bibliothèque municipale gérée par l'Association « Plijadur da Lenn » vous offre depuis plusieurs années déjà un large choix de livres. Nous restons toutefois dans un esprit de lecture familiale et générale. Ne bénéficiant pas d'aides spéciales suite à notre taille, nous privilégions nos achats en rapport avec la demande de nos adhérents.

Depuis quelques mois nous avons ouvert un compte Facebook « bibli tréméoc » pour vous faire partager les nouveautés ainsi que quelques livres plus anciens pour vous permettre de juger de notre « fond » de lecture. Vous y trouverez aussi comme sur le site de la mairie les tarifs et les heures d'ouvertures.

Contact : Philippe Viroulet / 02 98 87 27 21

L'Intercommunalité du Pays Bigouden Sud

www.ccpbs.fr



12 communes :
Combrit-Sainte-Marine
Île-Tudy
Le Guilvinec
Loctudy
Penmarc'h
Plobannalec-Lesconil
Plomeur
Pont-l'Abbé
Saint-Jean-Trolimon
Tréfiagat-Léchiagat
Tréguennec
Tréméoc.

39 006 habitants (Insee 2014).

Région : Bretagne / **Département :** Finistère

Pays : Pays de Cornouaille / **Président :** Raynald Tanter

Population : > 39 006 habitants (population totale Insee 2014)

> 47 745 habitants (population Dotation générale
de fonctionnement : population totale + résidents secondaires)

Superficie : 167,1 km²

Variation de la population (taux annuel moyen 2006-2011), en % : + 0,7 %

Nombre de logements en 2011 :

28 022 dont 62,7 % de résidences principales

Taux de chômage des 15 – 64 ans en 2011 : 11,8 %

Ses compétences

- Production et distribution de l'eau potable
- Equipements sportifs : centre aquatique et stade bigouden
- Cadre de vie : Programme local de l'habitat (PLH)
- Action sociale : Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) / portage de repas
- Petite enfance et coordination de la politique jeunesse

Horaires d'ouverture

- > Lundi au vendredi : 8h30-12 h / 14h-18 h*
- > Samedi : 9h-12 / 14h-18 h*.

*L'accès n'est pas autorisé dans les 10 mn précédant la fermeture. L'accès n'est pas autorisé aux professionnels le samedi

Déchetteries : Combrit - Plobannalec - Plomeur

L'accès aux déchetteries communautaires est réservé aux usagers de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

Pour la déchetterie de Combrit, un badge est nécessaire pour y entrer. Ce badge est fourni directement en déchetterie par les gardiens en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour les professionnels :

- Photocopie de la domiciliation de l'entreprise, présentation de la carte grise des véhicules utilisés, et du numéro d'inscription au registre du commerce
- Les entreprises extérieures au Pays Bigouden Sud devront pouvoir justifier d'un chantier sur le territoire d'une des 12 communes de la communauté.

Erwan Le Cornec

Office de tourisme intercommunal

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 a redistribué les compétences des collectivités, notamment entre les communes et les communautés de communes. Le 1^{er} janvier 2017, notre communauté de communes du Pays Bigouden Sud a ainsi acquis la compétence Tourisme. Après quelques mois de gestation, l'office de tourisme intercommunal a vu le jour à cette date.

Madame Agnès LE MAITRE a été recrutée pour assurer le poste de directrice. Madame LE MAITRE a accepté de nous recevoir pour présenter cette nouvelle structure, au service de notre territoire.



Bonjour Madame LE MAITRE, nous vous remercions de nous recevoir.

Bonjour, c'est moi qui vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre structure.

Jusqu'en 2016, le Pays Bigouden Sud disposait de cinq offices de tourisme, basés à Pont-L'Abbé, Loctudy, Ile-Tudy, Le Guilvinec et Penmarc'h, représentant 7 points d'accueil. Aujourd'hui, pourquoi un office communautaire ?

C'est la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, qui impose la compétence Tourisme aux communautés de communes. Notre territoire a dû ainsi se réorganiser.

Qui dirige l'office intercommunal ?

La gouvernance s'articule autour de 2 organes. L'office est dirigé par un organe délibérant : le conseil d'administration, composé de 15 élus (issus des 12 communes du territoire) et de 3 socio-professionnels du tourisme. Il est présidé par Monsieur Raynald TANTER, président de notre communauté de communes. Statutairement, il s'agit d'une SPL (société publique locale), baptisée « Destination

Pays Bigouden Sud ». En amont de cet organe délibérant, un conseil consultatif réunit 12 élus et 12 socio-professionnels du tourisme.

4 mois pour préparer la nouvelle structure semble représenter un délai court ?

Oui, ce fut un travail intense sur une courte période mais les délais ont été tenus. Il faut dire que cette démarche a été facilitée par le travail mené en amont par la Communauté de Communes autour de la stratégie touristique, véritable feuille de route pour l'Office de Tourisme. En effet, le tourisme représente un poids économique, et donc un enjeu très important pour le Pays Bigouden Sud. Le projet, suivi par Madame Katia GRAVOT, Vice-présidente de la CCPBS, a mobilisé les élus pendant des mois. Pendant tout ce temps, ceux-ci ont naturellement associé les socio-professionnels du tourisme. De nombreuses rencontres et réunions participatives se sont succédées, pour enfin aboutir au vote du schéma touristique communautaire le 23 juin 2016.

Il est à noter qu'un étroit partenariat avec l'office de tourisme intercommunal du Haut Pays Bigouden a vu le jour.

À quel moment avez-vous rejoint l'équipe ?

J'ai eu le plaisir de travailler en tant que Chargée de mission tourisme, pour le compte de la Communauté de Communes dès fin août 2016, afin de mettre en place la nouvelle structure, puis à la création de l'Office de Tourisme en janvier 2017, j'ai rejoint mon équipe en tant que Directrice générale.

En quelques mots, pourriez-vous retracer votre parcours professionnel ?

Je crois que trois mots caractérisent mon profil professionnel : événementiel, promotion et structuration.

Mon premier poste, en tant directrice adjointe de l'office de tourisme de Saint-Denis, m'a permis d'acquérir une belle expérience événementielle, notamment à l'occasion de la Coupe du Monde de football 1998. J'ai ensuite rejoint l'Office de tourisme de Chartres, pour travailler pendant 10 ans à la promotion internationale, notamment autour de l'événement « Chartres en lumières ». Puis, pendant 7 ans, j'ai pris la direction de l'office de tourisme du Grand Evreux en Normandie, classé en catégorie 1, que j'ai eu le privilège de faire évoluer en Office de tourisme et de commerce, l'une des rares structures de ce type en France. Aujourd'hui, m'investir en Bretagne pour le Pays Bigouden est un choix de cœur, mon époux, et de là mes souvenirs de vacances, étant bretons.

Quel est votre rôle de directrice au sein de l'office communautaire « Destination Pays Bigouden Sud » ?

Mon rôle est de gérer la structure, de manager l'équipe et de mettre en œuvre la politique touristique décidée dans le schéma communautaire, en lien étroit avec la Communauté de communes d'une part et les acteurs touristiques locaux d'autre part. Consolider les bases, mener les projets, apporter mon expertise auprès des collectivités du territoire, entretenir les relations avec les partenaires et être force de proposition.

Naissances

De juillet 2016 à Mai 2017

Okie, Aurée DIQUELOU (11 Hameau de Kerguillec)	née le 6 septembre 2016
Enguérán, Louis HEMME (32 Route de Kerguillec)	né le 5 octobre 2016
Silas, Henri HEMME (32 Route de Kerguillec)	né le 5 octobre 2016
Owen, Calixte, François HAMON (5 Hameau de Ty Guip)	né le 7 octobre 2016
Emy GAONAC'H (4 Clos de Pen Enez)	née le 26 octobre 2016
Alice, Jannelle, Camille DUPUY (Kerlagadec Vihan)	née le 8 décembre 2016
Solal, Claude, Jacques GAONAC'H (Saint Sébastien)	né le 16 décembre 2016
Noane YVIN (7, Klotz Ar Skol)	née le 5 janvier 2017
Lylwenn, Sylvie, Patricia COÏC (4 Hameau de Mesmeur)	née le 21 janvier 2017

Agenda

De septembre 2017
à janvier 2018

Du 16 au 17 septembre 2017 :

- 34^e édition des journées Européennes du Patrimoine

15 octobre 2017 :

- Troc et Pucés des Archers de Tréméoc

12 novembre 2017 :

- Vide jardin d'Automne de loisirs pour tous

2 et 3 décembre 2017 :

- Téléthon

17 décembre 2017 :

- Visite du Père Noël

14 janvier 2018 :

- Fête de la lecture

Mariages

De juillet 2016 à Mai 2017

Arthur WINDING et Erika DANIEL	le 30 juillet 2016
Armand LE COZ et Céline LEFORT	le 27 août 2016
Philippe MARTINEAU et Véronique DUMANS	le 25 octobre 2016
Alain THOMAS et Michèle EVARD	le 26 octobre 2016
Romuald DENIEL et Virginie BESLAY	le 10 septembre 2016
Franck RONARC'H et Julie BELLOCQ	le 4 mars 2017
Manuel NOULEZ et Isabelle ROUHIER	le 22 avril 2017
Laurent CALIE et Stéphanie ORTEGA	le 27 mai 2017

Décès

De Juillet 2016 à Mai 2017

Charly SARIGNAC	le 14 juillet 2016
Paul LE GUERN	le 10 août 2016
Marylène LE PAPE épouse HASCOËT	le 7 octobre 2016
Armand COMPÈS	le 29 octobre 2016

Agenda ➤ ZOOM sur... Le Mondial Pupille du 25 au 28 mai 2017



Suite à la création de l'école de foot de la raquette Trémécoise, en collaboration avec les clubs de Combrit et l'île tudy il y a une dizaine d'année déjà, le club s'était engagé à héberger sur la commune une équipe en compétition sur le centre de Combrit.

On a eu le plaisir de recevoir des équipes de la région parisienne, de Biélorussie, d'Ukraine, de Serbie, de Pologne, et cette année, nous avons reçu le club de Montpellier Hérault.

Cette année deux pupilles de Tréméoc, Thomas et Benjamin ont pris part à la compétition, ils se sont bien battus et les dirigeants de la raquette ont été fiers de leurs petits mousses. L'année prochaine ils seront une dizaine (sur 16 joueurs) à prendre part à la 33^e édition du mondial pupille.

La raquette tient à remercier les bénévoles du comité d'animation pour le montage des barnums à Plomelin, ainsi que Jeannie et Jean Paul pour leur investissement à la cantine de Combrit.

Nous sommes tous les ans à la recherche de nouvelles familles d'accueil, n'hésitez pas à vous manifester pour vivre des moments inoubliables.

Olivier Dupouy